



**PRÉFÈTE
DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de l'action territoriale
Pôle animation territoriale**

ARRÊTÉ N° 22-007 SAT DU - 2 MARS 2022
**DÉCLARANT D'UTILITÉ PUBLIQUE LE PREMIER PROGRAMME DE TRAVAUX DE
L'OPÉRATION DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE DU SECTEUR MULTISITES
JACQUARD – CHAPPE-FERDINAND – EDEN A SAINT-ETIENNE**

La préfète de la Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU** le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles L 110 à L 251-2 et R 111-1 à R.132-4 ;
- VU** le code de l'Urbanisme et notamment les articles L313-4 à L313-4-4 et R313-23 à R313-29 ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et l'action des services de l'état dans les régions et départements ;
- VU** le décret du 1^{er} juillet 2019 nommant Monsieur Thomas MICHAUD, secrétaire général de la préfecture de la Loire ;
- VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Madame Catherine SÉGUIN, préfète de la Loire ;
- VU** la délibération n° 2021-48-04 du 12 mars 2021 par laquelle le conseil d'administration de l'EPASE a sollicité, à l'issue de l'enquête publique, la déclaration d'utilité publique (DUP) pour la réalisation du 1^{er} programme de restauration immobilière du secteur multistes (Jacquard/Chappe-Ferdinand/Éden) au bénéfice de l'EPASE ;
- VU** le courrier en date du 19 octobre 2021 par lequel l'EPASE a demandé l'ouverture d'une enquête publique préalable à la DUP ;
- VU** la décision du 1^{er} décembre 2021 par laquelle le Tribunal Administratif de Lyon a désigné Monsieur Jean-Claude GALLETY en qualité de commissaire enquêteur ;
- VU** l'arrêté préfectoral 2021/174 du 28 décembre 2021 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable à la DUP pour le premier programme de l'opération de restauration immobilière du secteur multisites Jacquard/Chappe-Ferdinand/Eden ;
- VU** le dossier d'enquête publique et le registre y afférent ;
- VU** les pièces du dossier constatant :
- que l'arrêté du 28 décembre 2021 précité a été affiché en mairie de Saint-Etienne ;
 - que les formalités de publicité dans la presse ont été effectuées ;
 - que le dossier d'enquête d'utilité publique ainsi que les registres ont été déposés du 17 janvier au 1^{er} février 2022 inclus en mairie de Saint-Etienne ;
- VU** l'avis favorable du commissaire enquêteur ;

Sur proposition de Madame la Préfète de la Loire ;

ARRETE

Article 1 – Est déclaré d'utilité publique le premier programme de travaux de l'opération de restauration immobilière du secteur multisites Jacquard/Chappe-Ferdinand/Eden selon les adresses inscrites au dossier soumis à l'enquête publique.

Article 2 – A défaut d'acquisition à l'amiable, les expropriations éventuellement nécessaires devront être réalisées dans un **déla**i de cinq ans à compter de la publication du présent arrêté.

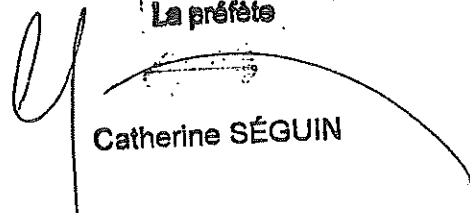
Article 3 - Le présent arrêté sera affiché en mairie de Saint-Etienne, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire et mis en ligne sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.loire.gouv.fr sous la rubrique "Accueil > Publications > Enquêtes publiques > Autres enquêtes".

Article 4– La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa publication.

Article 5 - La préfète de la Loire, le président du conseil d'administration de l'EPASE, le maire de Saint-Etienne et la directrice départementale des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Étienne, le - 2 MARS 2022

La préfète



Catherine SÉGUIN

COPIE ADRESSEE A :

- le président du conseil d'administration de l'EPASE
- le maire de Saint-Etienne
- la directrice départementale des territoires de la Loire
- la présidente du TA de Lyon
- le commissaire enquêteur : Monsieur Jean-Claude GALLETY
- recueil des actes administratifs
- site internet de l'Etat
- archives

-EPA-SAINT-ÉTIENNE-

Date Affichage
Date Retrait
Certification date Affichage et Retrait